

**Procès verbal du
Comité de Partenaires (CdP)
du 9 mai 2018**

Etaient présents:	M. Eric Leclerc	(direction)
	M. Louis-Phillipe Surprenant	(direction)
	Mlle. Kathryn Kolber	(élève)
	M. Antoine Laflamme	(élève)
	M. Luc Morin	(parent ; président)
	Mme. Suzana Straus	(parent ; secrétaire)

Pas de membres de CUPE et du SEPF.

1) **Ouverture de la rencontre à 15h15.** Bienvenue à Antoine Laflamme, un élève de 9^e, choisi par le conseil étudiant pour remplacer Félix Todd. Le comité remercie Félix pour sa participation au comité. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

2) et 3) **L'ordre du jour et le procès verbal sont adoptés.** Ajout au point « Varia » des deux sujets suivant : site web de l'école et Maths+. Correction apportée au point du changement d'horaire, 5b : horaire à 4 périodes par jours et non 4 jours.

3) **Code de vie.** M. Leclerc fait une mise à jour sur l'affiche pour le code de vie. Mme Diallo a accepté d'avoir sa photo sur l'affiche. La version finale devrait être prête sous peu. Elle sera adoptée à la prochaine réunion.

4) **Programmation.** M. Leclerc et M. Surprenant nous font une mise à jour sur la dotation obtenue à date pour l'année scolaire 2018-19, ainsi que les choix de cours. M. Leclerc n'a pas encore eu l'opportunité de présenter la programmation à M. Dupain, car celui-ci a reporté plusieurs réunions qui auraient du avoir lieu au mois d'avril/mai. La prochaine rencontre devrait avoir lieu le 15 mai.

M. Leclerc annonce que l'école installera une serre hydroponique au garage. Ceci fera parti du projet Econova, une partie du projet éducatif de l'école.

Le comité adopte par consensus la proposition que M. Leclerc et M. Surprenant continuent de travailler la programmation.

5) **Changement d'horaire.** M. Leclerc et M. Surprenant présentent une proposition du comité du personnel pour l'instauration d'un horaire rotatif de 4 périodes par jour (au lieu des 5 périodes que nous avons maintenant). Dans ce nouvel horaire, les cours auraient une durée de 75 minutes et il y aurait plus de temps pour les battements entre les cours (12 minutes au lieu des 8 que les élèves ont maintenant). L'horaire, réparti sur 6 jours, pourrait représenté une alternance de 4 périodes sur 2 jours (ex. Jour 1 – Périodes 1-4 ; Jour 2 – Périodes 5-8 ; Jour 3 – Périodes 1-4, dans un ordre différent ; etc.). Les avantages de cet horaire notés durant notre discussion sont:

- 1) meilleures transitions entre les cours
- 2) ne brime pas les heures mandatées
- 3) bénéficie les programmes spécialisés
- 4) bénéficie tous les élèves car les devoirs se feraient sur 2 jours

Certaines choses à noter sont :

- 1) Les élèves de 7^e et 10^e verraient une réduction aux nombres d'heures de cours de Français (de 4 à 3).
- 2) Les élèves de 7^e verraient une réduction aux nombres d'heures de cours de Maths.

Si cet horaire est approuvé par M. Dupain, la direction mettrait en place un programme pour valoriser le français (pour s'assurer que la réduction du nombre d'heures n'a pas d'impact sur les habiletés des élèves).

Aussi, si cet horaire est approuvé, il resterait à voir comment le 6^e jour serait réparti durant l'année scolaire.

Le comité approuve par consensus que M. Leclerc présente ce nouvel horaire à M. Dupain lors de sa prochaine rencontre.

6) **Varia.**

i) Nouveau site web de l'école – M. Surprenant demande au comité d'apporter des suggestions pour améliorer/enrichir le site (ex. adresses courriels des enseignants dans un format plus facile à utiliser, mise à jour du contenu (ex. procès verbaux du CdP, repas chauds), informations sur les activités parascolaires (ex. MONU, robotique, etc.)).

ii) Maths+ - Mme Straus demande s'il y aura un examen pour les élèves de 7^e souhaitant suivre le cours de Maths+ l'an prochain. M. Leclerc et M. Surprenant indiquent que dorénavant ce cours s'appelle Maths8/9, pour mieux refléter la nature du cours. Aussi la direction s'engage à envoyer des lettres aux personnes concernées avec l'information sur les examens (ex. les enseignants de Maths 7 à Jules-Verne, ainsi que les enseignants de 7^e des écoles nourricières (André-Piolat, Navigateurs, etc.)

7) **Levée de la réunion à 16h15.** Prochaine réunion : le 31 mai à 15h15.